

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 129 (1984)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Revues

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Revues

### Défense nationale, décembre 1983

La revue s'ouvre sur l'appréciation de situation faite par M. Charles Hernu, ministre de la Défense, devant la 36<sup>e</sup> session de l'Institut des hautes études de défense nationale. 1983 y est considéré comme «l'année terrible» et 1984 ne laisse guère de place à des prévisions optimistes, ce qui amène le ministre à rappeler la nécessité pour la France — qui a choisi ce moyen — de maintenir la crédibilité de sa dissuasion nucléaire à un niveau suffisant.

*Défense nationale* fait ensuite une large part au colloque «L'Union soviétique et le Tiers-Monde» tenu le 23 juin de l'an passé dans le cadre du Comité d'études de défense nationale.

On relèvera enfin le compte rendu que l'amiral Marcel Duval consacre aux mémoires de Raymond Aron, sous le titre «Raymond Aron et la stratégie». On se rappellera qu'Aron était sous-officier et que, comme tel, il fut toujours sensible aux problèmes militaires et à l'aspect militaire des problèmes.

### Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift № 1, janvier 1984

Dans son éditorial, le rédacteur en chef relève l'importance de l'armée dans la situation privilégiée que les autres nations reconnaissent à la Suisse.

La revue publie ensuite la première partie d'une étude du commandant de corps Senn, ancien chef de l'état-major général, dont le titre est une question: la structure et la conception d'engagement de notre armée sont-elles dépassées? Dans cette optique, l'auteur examine la célèbre conception de la défense militaire du 6.6.66, la façon dont elle est née, son contenu, les développements auxquels elle a donné naissance, notamment en matière d'adaptation de notre instrument de combat.

Un encart contient l'ensemble des allocutions prononcées à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Société suisse des officiers.

La rubrique «Défense générale et armée» que tient le colonel Peter Marti fait ensuite une large place au départ de trois grands patrons, M. Chevallaz, le cdt de corps Franchini et le cdt de corps Moll.

Dans la rubrique «Instruction et conduite», nous avons relevé avec intérêt la première partie d'une contribution du commandant des écoles techniques pour officiers de renseignement, le colonel EMG Stucki. Il met en évidence — et on ne le fera jamais assez — que l'analyse du terrain doit être faite *en fonction de la mission* («eine auftragsorientierte Karteninterpretation des Einsatzraumes»).

### Recueils de la Société internationale de droit pénal militaire et de droit de la guerre, 1982

Ce recueil qui vient de nous parvenir est tout entier consacré au IX<sup>e</sup> congrès de la Société qui s'est tenu à Lausanne du 2 au 6 septembre 1982 sur le thème: Forces armées et développement du droit de la guerre.

Le recueil contient la totalité des interventions et exposés présentés à cette occasion, de même qu'un sténogramme des débats. Parmi les intervenants, nous noterons M. Georges-André Chevallaz qui, comme chef du DMF, assumait le patronage du congrès, ainsi que le lieutenant-colonel EMG Frédéric de Mulin, ancien rédacteur en second de notre revue et chargé, au Comité international de la Croix-Rouge, de l'enseignement du droit de la guerre dans les forces armées et à ce titre directeur des séminaires de formation de San Remo.

### Rivista Militare № 6, novembre-décembre 1983

Armée de conscription ou armée de métier, tel est le thème traité en introduction par le général Umberto Capuzzo. Les arguments développés en faveur de l'une ou de l'autre méthode sont ceux que l'on connaît bien: il y a le problème de l'efficacité, notamment face aux difficultés croissantes dues aux technologies avancées, qui plaident pour l'armée de

professionnels. D'un autre côté cependant, la défense doit demeurer le fait de tous. A titre personnel, chacun dans le pays doit se sentir interpellé par la sécurité commune: voilà qui plaide pour l'armée de conscription. L'Italie n'est pas seule à avoir opté pour une solution mixte qui, tout en intégrant le plus possible de citoyens à la défense, fait néanmoins reposer son système sur un corps professionnel hautement qualifié.

Plus loin, nous avons retenu les pages que le général Giovanni Bucciol, attaché militaire près l'ambassade d'Italie à Berne, consacre à la «profession militaire en Suisse», autrement dit aux instructeurs principalement. L'auteur témoigne — le cas n'est pas fréquent — d'une très bonne connaissance du système helvétique et d'une excellente compréhension de son fonctionnement. Il passe en revue les diverses activités de l'instructeur aux différents échelons d'école pour s'interroger *in fine*: que fait donc l'instructeur, effectivement, pour les recrues et les cadres de milice? Il est à peine pensable que 1550 instructeurs aient en charge l'instruction d'une armée de 600 000 hommes et femmes. Les résultats, pourtant, démontrent que «ça peut marcher».

#### Défense nationale, janvier 1984

A plusieurs reprises déjà, *Défense nationale* s'est préoccupée des rapports entre défense, paix et religion. Le numéro que nous avons sous les yeux s'ouvre par un commentaire proposé par le Père René Coste à propos du document adopté le 8 novembre dernier à Lourdes par l'assemblée plénière de l'épiscopat français sous le titre «Gagner la paix». Ce document, selon l'auteur, «se fait remarquer par le dynamisme de ses perspectives, à la fois sa vigueur et sa prudence, son sens du réel et son inspiration évangélique... Ce texte est stimulant et mérite qu'on l'étudie attentivement.»

Mentionnons au passage l'article de Michel Makinsky «La dimension économique d'une stratégie». L'auteur y démontre comment l'Union soviétique a su intégrer les relations de domination-dépendance qu'elle exploite dans le Tiers-Monde grâce à ses relations commerciales dans sa stratégie expansionniste.

Plus loin, l'ancien ambassadeur Georges de Bouteiller explique ce qu'est la ligue islamique mondiale: une institution tentaculaire dont l'action, selon l'auteur, ne sera perceptible que dans quelques années. Cette ligue établit la liaison entre les diverses communautés (et non les Etats) islamiques implantées sur toute la surface de notre globe. «Elle assure la propagation de l'islam, principalement dans le Tiers-Monde.»

Finalement, nous avons retenu les «Réflexions sur la sécurité en Méditerranée» du général Callet, ancien directeur de l'Institut des hautes études de Défense nationale. Dans la situation actuelle, chargée d'instabilité, la France a un rôle important à jouer, rôle que les événements récents se sont chargés de mettre en évidence. Depuis quelques années en effet, les événements qui se succèdent au Proche et au Moyen-Orient retiennent à juste titre l'attention de l'opinion internationale.

#### Revue de l'OTAN № 5/1983

A la suite de vote du Bundestag favorable à l'implantation des Pershing sur le territoire de la RFA, l'Alliance atlantique a pu faire la démonstration de sa force, d'une part, mais surtout de sa cohésion. Tel est le sujet de l'article paru dans le *Washington Post* le 27 novembre dernier et que la revue reprend en tête de sa livraison. Analysant plus loin l'opinion publique face à la défense atlantique, Gregory Flynn ne croit pas que les manifestations pacifistes reflètent vraiment l'opinion des Occidentaux.